

## **L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE CONDAMNE L'ASSASSINAT DU SÉNATEUR J.-YVON TOUSSAINT**

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a appris avec horreur l'assassinat de M. J.-Yvon Toussaint, Questeur, Sénateur de la République d'Haïti.

Du 9 au 11 février 1999, une mission d'amitié et de bons offices de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'était rendue en Haïti afin de contribuer à dénouer la crise institutionnelle et politique qui bloque le fonctionnement régulier des institutions de ce pays.

Elle avait alors rencontré l'ensemble des responsables politiques haïtiens ont les sénateurs conduits par leur président, M. Edgar Leblanc Fils.

À l'issue de sa visite, la mission de l'APF avait recommandé à toutes les parties en présence de parvenir rapidement à un consensus sur l'organisation d'élections loyales, avec le concours d'observateurs internationaux afin de doter le pays d'une 47e législature incontestable.

Cette recherche de consensus est plus que jamais nécessaire.

L'APF réitère avec insistance son appel aux responsables politiques haïtiens pour qu'ils concourent tous à sortir le pays de la crise institutionnelle et à préserver l'État de droit.

Elle espère que les auteurs du crime seront bientôt identifiés et retrouvés afin que cet acte odieux ne puisse pas mettre en danger la paix civile dont la République d'Haïti a besoin.

Elle assure le président Edgar Leblanc Fils, ses collègues du Sénat et la famille de M. Toussaint de toute sa sympathie.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie réaffirme son entier soutien à la démocratie haïtienne.

**Communiqué de l'APF**

**Paris**

**Mars 1999**